

Mairie de Houpeville  
1 rue Jean Jaurès  
76770 HOUPEVILLE

Houpeville le 18 Novembre 2009

A l'attention de Monsieur Le Maire,

Monsieur,

J'ai signalé en Mairie, voilà maintenant plusieurs mois, avec mention sur le cahier d'échange à disposition en Mairie, ce que je considère comme deux erreurs en matière d'aménagement routier sur notre commune.

1/ Le ralentisseur installé sur la départementale D121 en face de la Mairie

2/ Le panneau d'entrée de ville installé sur la D 90.

Le point n°1 présente un risque particulier pour les 2 Roues Motorisés et avec modification, pourrait être beaucoup plus efficace pour la sécurité de tous.

Le point n°2 présente un risque pour tous les usagers, avec conséquence mortelle quasi assurée en cas de collision entre des 2 roues (cyclistes nombreux empruntant ce parcours) et une voiture.

Nous nous sommes entretenu à propos du point n° 1 et vous m'aviez assuré de prendre en compte mes observations, pour le point n° 2, je ne sais pas s'il a été porté à votre connaissance, mais les mois passent, et rien n'est manifestement entrepris.

C'est pourquoi je réitère mes réclamations par courrier, dont j'adresse copie à l'antenne de la FFMC 76, la Fédération Française des Motards en Colère étant particulièrement attentive à la sécurité routière.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Jean Marie CROGUENNEC

Pièces jointes : Dossier photos descriptif des anomalies, proposition de solutions.

Jean Marie CROGUENNEC, 182 rue du bon vent, 76770 Houpeville, tél : 02 35 61 65 23

## 1/ Ralentisseur sur D121

Nota ; j'ai pris soin de prendre ces photographie a hauteur tel qu'assis sur une moto, c'est donc bien la vision d'un conducteur.

Une longue ligne droite, certes limitée à 50 km/ h mais propice aux excès débouche sur la place de la Mairie.



Cette photo permet de voir les panneaux Zone 30 et dos d'Ane, à noter que la haie vient d'être taillée, mais que sinon ils sont parfois totalement invisibles, d'autant qu'à cet instant le regard du conducteur est ailleurs, intersection, courbe....



Photos permettant de juger des distances entre la signalisation de l'obstacle et celui-ci, en courbe c'est court !



Et ...le Ralentisseur.



L'on notera qu'alors que ce type de ralentisseur, le coussin berlinois est justement conçu pour que les 2 roues puissent passer à coté, 2 plots particulièrement piégeux ont été disposés au centre.

Un motard roulant un peu vite, découvrira l'obstacle tardivement, encore sur l'angle (penché) ne peut freiner avant d'avoir redressé sa machine, il ne pourra pas (force centrifuge) passer à droite, et donc risque fort de tenter le contournement par la gauche assez hasardeux pour cause de présence des plots, et ou véhicule survenant en face.

Pire, un piéton pensant traverser en toute sécurité, risque de se voir faucher par une moto a laquelle il aura manqué quelques mètres de zone de freinage et en perdition sur le ralentisseur glissant et devenu « tremplin ».

Suggestions..... « Photomontage. »



Placer un ralentisseur pleine voie, de type dos d'âne ou plateau bitumeux (homologué) ICI, et la signalisation en amont bien dégagée.

Un ralentisseur pleine voie oblige tout le monde à ralentir, évite les tentatives de contournement par les 2 roues, dangereuses si visibilité insuffisante et donc risque de face à face ou accrochage,

Placé a cet endroit, le ralentisseur renforcera la prise de conscience d'entrée de village dont la continuité des aménagements en amont,....50 km/h....puis 30 km/h.....il est bien visible, comme la signalisation, il casse bien la vitesse avant une intersection, le lieu d'animation qu'est parfois la place de la Mairie et tous véhicule ayant déjà ralenti sera en mesure de stopper instantanément au passage piéton suivant même en cas d'engagement « hasardeux » d'un piéton ou enfant en vélo.

En Sortie, la vitesse réduite des véhicules quittant Houpeville permettra aux riverains de sortir de chez eux en sécurité et plus facilement.

## 2/ Panneau sur la D 90

Vous venez de ce Chemin et vous vous arrêtez au stop.



Voilà la vue de la ligne droite venant de la forêt, logiquement limitée à 90 km/h.....  
Et votre visibilité depuis votre position, arrêté au stop.



Vous vous engagez, et.....surprise !



Que Faire ?



Un panneau plus petit et / ou là peut être.